

AFFAIRE N° 20. -Ratification de l'adjudication du 7 Novembre
1968 relative à l'aménagement des rues du RUISSEAU des NOIRS et du
BOIS de NEFLES - Adjudicataire: M. CHRISTINA Xavier + Montant:
24.885.280 Frs CFA

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers collègues,

Je vous demande de bien vouloir ratifier l'adjudication qui a eu lieu le 7 Novembre 1968 concernant les travaux d'aménagement des rues du RUISSEAU des NOIRS et du BOIS de NEFLES.

M. CHRISTINA Xavier, ayant fait la meilleure offre, a été déclaré adjudicataire pour un montant total de 24.885.280 Frs CFA.

Le financement de ces travaux est ainsi assuré:

- Subvention " Fonds Routier" 1968	8.947.000 Frs CFA	
- Emprunt réalisé auprès de la CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS (Contrat de prêt n° 03-130.652 du 30 Août 1968)	17.934.000	-"-
	<u>26.881.000</u>	<u>-"-</u>

Je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Afflué

St-Denis le 18 Décembre 1968.

P/le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: Ph. Kessler

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Affaires Financières

Signé: Ch. Vergereau